



J'ai reçu ce matin le dernier numéro de La Gazette des Communes (du 18 octobre 2010), à la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne. Il y est publié à la rubrique Opinions mon texte à propos du passage en régie publique de l'eau. Je la publie en intégralité ci-contre. Bonne lecture !

Historique ! Un service public est né.

Depuis le 1er juillet dernier, date de la délibération en Conseil de communauté, la régie publique Eau des Lacs de l'Essonne s'est mise en place pour la gestion de l'eau.

Pourquoi ce choix ? Lorsque la compétence Eau a été transférée des villes vers la Communauté d'Agglomération, Viry-Chatillon s'est trouvée hors du Syndicat des Eaux d'Ile de France. Deux choix s'ouvraient alors devant nous : adhérer à nouveau au SEDIF ou créer une régie publique.

L'eau n'est pas une compétence comme les autres. Comme l'air, elle est un élément naturel indispensable à la vie. Trois jours sans boire et nous sommes morts. Ce n'est même pas que

"l'eau n'est pas une marchandise comme les autres". L'eau n'est pas une marchandise ! Nous sommes dans le domaine du vivant. C'est une responsabilité toute particulière qui incombe à ceux qui en ont la charge. Des années de lutte à l'intérieur du SEDIF en tant que Maire de Viry-Chatillon (1995-2006) m'ont appris que Veolia était intimement lié à ce syndicat (le plus puissant d'Europe) et que son Président ne souhaitait pas une gestion en régie publique de l'eau, malgré les multiples enquêtes démontrant une réelle surfacturation, des factures incompréhensibles, un mode de gestion opaque.

A l'heure des choix, nous n'avons pas signé pour repartir 12 ans avec Veolia. Nous avons fait celui de la régie publique. Les études que nous avons menées en amont ont fait ressortir plusieurs points décisifs. Le 1er d'entre eux était le prix. Nous sommes en mesure d'atteindre d'ici 2 ans un tarif d'accès au mètre cube de 1€ de moins que celui que facture Veolia. Cela représente une baisse de 25% environ, soit près de 1.650.000€ rendu aujourd'hui chaque année aux usagers de Viry-Chatillon. Le deuxième élément est le rendement des réseaux. Près de 16% de l'eau rendue potable n'arrive jamais jusqu'à nos robinets, compte tenu des nombreuses fuites. Normal, puisque lorsque nous regardons les rapports du délégataire, nous nous apercevons qu'il investit à hauteur de 0,42% par an sur le réseau. Ceci fait un réseau renouvelé tous les 250 ans ! Or, un réseau a une durée de vie maximale de 100 ans. Nous intégrerons cette donnée pour investir de manière plus substantielle sur notre réseau. C'est fondamental quand on sait que les réseaux appartiennent aux communes, afin de ne pas les laisser dans un état critique aux générations futures. Le troisième élément est celui de l'implication des usagers dans la gestion de leur eau. Après avoir constitué des groupes de travail avec les représentants des associations de consommateurs, nous avons organisé une votation citoyenne impliquant l'ensemble des titulaires de compteurs d'eau. La régie est maintenant dotée d'un conseil d'exploitation composé d'élus et de représentants des associations d'usagers et de consommateurs.

Désormais, nous voilà parés pour gérer notre eau. Dans un premier temps, jusqu'au 31 décembre 2010, une convention provisoire est établie avec le SEDIF pour l'approvisionnement en eau. Dans un deuxième temps, nous allons acheter de l'eau à un groupe privé, en attendant d'effectuer tous les travaux nécessaires permettant d'être approvisionnée par une régie publique, Eau de Paris.

Gérer soi-même son eau apporte donc beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients. Il permet également le retour dans le giron public des métiers liés à l'eau. La tradition française, exception dans le monde, d'un partenariat public-privé sur cette thématique a conduit peu à peu à la perte de toute maîtrise publique sur une question d'intérêt général et à la perte de la connaissance des outils liés à l'eau potable.

Cela permet également de travailler à la mise en place de politiques différentes :

> Nous voulons revenir sur les prix dégressifs pratiqués. Plus on consomme d'eau, plus le service de l'eau sera cher, ce qui est écologiquement plus logique.

- > Nous avons besoin de 2,5 litres d'eau par jour et par personne pour rester en vie : la gratuité doit s'appliquer à l'accès aux premiers m³ dans la facture.
- > L'installation de 10 fontaines publiques d'eau potable va aussi se concrétiser pour aller dans ce sens.
- > Nous réfléchissons également à une tarification différenciée entre l'eau utilisée pour un usage familial et celle utilisée pour un usage économique.
- > Nous allons étudier des projets publics de coopération internationale afin de les financer, comme la loi l'indique, à hauteur de 1% du chiffre d'affaire de la régie.

Avec ce passage en régie publique, nous espérons faire "tâche d'eau", faire la preuve par l'exemple que c'est possible.